

Des reports, annulations et télérencontres en cascade

EB

Depuis l'arrivée du Coronavirus, on ne compte plus les annulations de rendez-vous et de congrès au niveau du calendrier. Les télérencontres ont pris une place inconnue jusqu'à ce jour.

A CARI, le Week-End du CARI sur «L'impact du changement climatique sur notre apiculture» prévu fin mars est reporté le week-end des 14 et 15 novembre. L'Assemblée Générale du CARI sera organisé avec un système de communication par ordinateur et des votes électroniques anonymes. Au niveau interne, l'essentiel de l'équipe télétravaille, nos réunions journalières se sont transformées en réunions hebdomadaires sur Zoom.

Le comité de Bee Wallonie est reporté jusqu'à ce que soit possible une réunion physique, l'administration wallonne craignant l'impossibilité pour plusieurs responsables apicoles de rejoindre une réunion virtuelle.

Si **la FAB** n'a eu aucune réunion officielle, le travail n'a pas arrêté pour autant. Il fallait s'assurer qu'une liberté de circulation correcte des apiculteurs soit possible, ce qui a été obtenu.

Commission et Parlement européens resteront fermés au public jusqu'à début septembre, de nombreuses rencontres ont ainsi été annulées, y compris la semaine de l'abeille devant

se dérouler fin juin.

Le COPA-COGECA continue son travail «à domicile» mais le secteur agricole étant touché de plein fouet, cette période a été particulièrement intense avec la demande d'une série de mesures d'urgence à mettre en place.

Pour **Apimondia**, le symposium devant se dérouler à Abu Dhabi a été reporté fin août et début septembre.

La 6^e Conférence internationale sur les produits de la ruche et le Meeting annuel de l'International Honey Commission initialement déplacés en juin seront reportés à une date non encore définie.

Le Symposium sur la santé des abeilles prévu se dérouler en Espagne est également transposé.

Le Conseil exécutif qui devait se tenir à Rome est transformé en trois télérencontres avec un agenda simplifié. Une réunion s'est tenue ainsi pour tester le système et pour résoudre les problèmes urgents.

La journée mondiale de l'abeille (World Bee Day) qui devait être organisée par la FAO à Rome le 20 mai va prendre la forme de messages vidéos des différents responsables d'Apimondia ainsi que d'une petite vidéo «Beekeepers as food heroes - showcasing examples from around the world of how beekeepers contribute

to our food security, safeguard biodiversity and save bees». Les apiculteurs, héros de l'alimentation – exemples illustratifs autour du monde qui montrent comment les apiculteurs contribuent à la sécurité alimentaire, en préservant la biodiversité et les abeilles.

Côté **ISO**, toutes les rencontres programmées sont soit annulées soit transformées en télérencontres. Ainsi pour les produits de la ruche, une trentaine d'experts situés partout dans le monde se réunissent à deux reprises tous les 15 jours pour faire avancer le groupe de travail sur la propolis. Ils étudient un document proposé initialement par les chinois qui vise à mieux encadrer le commerce de la propolis dans le monde. C'est Andresa Berretta, présidente de la société Abemel au Brésil qui dirige le groupe. A ce jour, on peut dire que le cadre général qui fixe la définition et les principaux éléments à prendre en compte a été défini et que si ces principes de bases sont acceptés, cela améliorera grandement les échanges commerciaux sur le marché pour ce produit qui représente une part de marché de plus en plus importante.

Le dossier des miels adultérés et du marché du miel

EB

Suite au rapport du COPA-COGECA sur le sujet, une rencontre virtuelle a été organisée avec la responsable du cabinet du Commissaire européen à l'agriculture. A leur demande, le bureau du Groupe de travail Miel a dû prioriser les actions. Une chaîne nous semble indispensable pour assurer la cohérence du marché, à savoir :

- avoir un bon contrôle des importations pour éviter que des non miels rentrent en compétition avec de vrais miels,
- mettre en place une bonne traçabilité (de la hausse à la cuillère) et,
- assurer un étiquetage complet et

correct de l'origine géographique des miels.

A cela, on peut ajouter

- un programme de valorisation des miels européens car ils présentent un niveau de qualité supérieur à la grande majorité des miels internationaux et,
- un observatoire du marché pour permettre un suivi de l'efficacité des mesures prises.

En parallèle, une rencontre virtuelle s'est également tenue au niveau d'Apimondia pour demander de revoir la

déclaration actuelle sur l'adultération afin que l'on ne parle plus de l'eau comme un constituant essentiel du miel. La législation allemande considère que comme l'eau fait partie des constituants essentiels du miel, il est interdit de les déshumidifier. La prochaine version du document sur l'adultération devrait évoluer en attirant plus l'attention sur ce qu'on entend par un miel mature et dans laquelle on puisse donner un statut différent du miel à des « miels » immatures séchés industriellement. Espérons que cela puisse déboucher sur une clarification du marché.



Plan stratégique belge

EB

Le travail entrepris au niveau fédéral pour mettre en place un plan stratégique qui s'inscrit dans la continuité du précédent est sur le point d'être finalisé. Le document actuel constitue une belle avancée et nous espérons que certaines remarques ne viendront pas pénaliser ce travail pertinent qui relève les principaux défis à aborder dans les années futures. On y trouve une réelle harmonie, l'objectif étant de mieux aider tous les pollinisateurs en agissant sur les zones rurales comme les zones plus urbanisées et en définissant des objectifs de recherche pertinents. Nous vous informerons du contenu final de ce plan dès qu'il sera définitivement finalisé.

Analyses des miels 2020, les nouveautés

OB

A l'entame de cette nouvelle saison apicole, en vue de toujours mieux vous servir et en fonction de vos remarques et suggestions, le laboratoire du CARI vous informe de ce qui change et de ce qui va changer cette année.

Le nouveau bon de commande sera d'application. Il a été complété selon les dernières exigences de la nouvelle norme ISO 17025 avec notamment des conditions générales de ventes. Celles-ci sont importantes car, selon la norme, le bon de commande représente le contrat que vous signez avec le CARI. Ces conditions visent donc à bien préciser ce contrat ainsi que vos droits. Pour cette saison les tarifs des analyses ne changeront pas.

Au cours de cette saison, le CARI mettra en place quelques nouveautés, principalement :

- Un QR code lié à l'analyse de votre miel
- Une information indicative du délais d'analyse prévu lors de la commande

Les QR codes sont les petits cadres constitués de modules noirs disposés dans un carré à fond blanc que l'on retrouve aujourd'hui sur beaucoup de produits. Une fois scanné via une application, entre-autre par un téléphone portable, le QR code renvoie à un lien

internet. Imprimé sur votre étiquette, il donnera accès à un nouveau rapport d'analyses de votre miel offrant une bonne lisibilité par les consommateurs. Attention, ce lien ne donnera pas accès à votre rapport technique actuel. Nous reviendrons vers vous à ce sujet dans le prochain numéro d'Abeilles & Cie.



Nous savons que nos délais d'analyses sont importants pour vous. Nous continuerons à mettre tout en œuvre pour les respecter au mieux, voire les diminuer. Dans ce cadre, il nous semble également important de pouvoir vous communiquer les délais en cours au moment où vous désirez demander des analyses. Un système sera mis en place pour le début de cette saison. Il vous sera alors possible de connaître ces délais probables via notre site internet ou simplement en contactant le CARI par téléphone.

Gabriel Vache nous a quitté

Ce nom ne vous dit probablement pas grand chose si vous êtes un jeune apiculteur et pourtant, c'est lui qui, avec Michel Gonnet, ont mis en place tout le concept de dégustation des miels. C'est donc un pionnier œnologue aimant le miel qui vient de s'éteindre.

Pesticides

EB

Les travaux de l'EFSA continuent et les réunions se déroulent par internet. Le dossier revu de guidance sur les tests à réaliser lors de l'évaluation des risques pesticides pour les abeilles et autres pollinisateurs a été mis en consultation auprès des différents groupes concernés. Ainsi Bee Life mais également Apimondia et le COPA-CO-GECA, de même que de nombreux autres interlocuteurs, ont été amenés à faire part de leurs remarques sur le dossier assez complexe (plus d'une centaine de pages) et cela pour début avril. Pour l'instant, par groupes d'associations, ils peuvent transmettre leurs remarques oralement lors de rencontres bilatérales avec les experts de l'EFSA. Si certaines remarques sont reprises par de nombreux groupes, certaines associations ont des vues et des objectifs très différents dans cette négociation. Le travail d'arbitrage de l'EFSA sera dès lors important. Espérons que l'intérêt des pollinisateurs restera la finalité de base de tout ce travail.